

**ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33017 – “ Basse vallée de l'Amblève ”**

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (\*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE33017 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site comprend d'une part, les coteaux de l'Amblève entre Sougné-Remouchamps et Pont de Scay et d'autre part, le lit mineur de la rivière entre Martinrive et Pont-de-Scay. Il se caractérise par la présence d'affleurements rocheux, calcaires et psammites, générant des milieux de grande qualité.

L'intéressante végétation rivulaire, dont les forêts (91E0\*) bordant l'Amblève (3260), permet la nidification du martin pêcheur. Outre les eaux vives, le site accueille de remarquables sources pétrifiantes (7220\*), des plans d'eau à Chara spp. ou eutrophes (3140, 3150).

Les coteaux rassemblent des habitats d'intérêt communautaire, certains prioritaires, forestiers ou ouverts. Ces derniers sont composés de communautés à espèces annuelles et succulentes des substrats rocheux (détritiques) thermophiles (6110\*), station de l'espèce endémique *Sempervivum funckii* var. *aqualiense* (joubarbe d'Aywaille), et de pelouses calcicoles et calcaréo-siliceuses (6210\*). Les milieux ouverts de ce site comprennent également des habitats rocheux, à savoir des éboulis siliceux (8150), des éboulis calcaires (8160\*), des pentes rocheuses calcaires et d'autres siliceuses, à végétation chasmophytique (8210, 8220). Le grand-duc niche dans les carrières abandonnées du site. Cette région fut connue pour avoir hébergé la première nidification de cette espèce en Wallonie, en 1982. Le faucon pèlerin est également observé régulièrement.

Les habitats forestiers sont très présents dans tout le site. Le principal en terme de surface relève de la hêtraie calcicole médio-européenne du *Cephalanthero-Fagion* (9150), suivi de la hêtraie de l'*Asperulo-Fagetum* (9130) et des érablières de ravins calcicoles de grande valeur (9180).

Le site offre des territoires de chasse privilégiés pour nombre d'espèces de chiroptères d'importance communautaire, dont *Rhinolophus hipposideros* et *Rhinolophus ferrumequinum*.

**A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné**

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9150	88,56 ha	B	
9130	53,22 ha	B	
9180*	37,66 ha	B	UG 6
3260	23,10 ha	B	
8150	8,84 ha	B	

<b>Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire</b>	<b>Surface</b>	<b>EC</b>	<b>UG HIC*</b>
9160	6,19 ha	C	
8220	4,73 ha	B	
91E0*	3,90 ha	C	UG 7
6510	3,60 ha	C	
6210*	3,55 ha	B	UG 2
8210	2,53 ha	B	
8160*	1,17 ha	C	UG 2
9110	0,85 ha	C	
6110*	0,79 ha	C	UG 2
6430	0,54 ha	C	
6410	0,28 ha	C	
3150	0,04 ha	C	
7220*	0,00 ha	C	UG 1
3140	0,00 ha	C	
8310		B	

**Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC\* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible**

**3140 : Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.**

**3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition**

**3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion**

**6110\* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi**

**6210\* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (\*sites à orchidées remarquables)**

**6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (Molinion caeruleae)**

**6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin**

**6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)**

**7220\* : Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)**

**8150 : Éboulis sur roches siliceuses**

**8160\* : Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard**

**8210 : Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique**

**8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique**

**8310 : Grottes non exploitées par le tourisme**

**9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum**

**9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum**

**9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion**

**9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli**

**9180\* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion**

**91E0\* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)**

## B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1078	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	10-200 i			B
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	P			C
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	2-4 i			C
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	4-10 i			C
1318	<i>Myotis dasycneme</i>	Vespertilion des marais			0-2 i	C
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Vespertilion à oreilles échancrées	0-1 i			C
1323	<i>Myotis bechsteini</i>	Vespertilion de Bechstein	P			C
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	5-15 i			C
1337	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	P			C
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore		P		-
A103	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	1 p			-
A215	<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	1 p			-
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	1-3 p			-
A236	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	0-1 p			-
A238	<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	P			-

**Légende :** P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon de désignation du site Natura 2000 BE33017 - " Basse vallée de l'Amblève ".

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du  
Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN